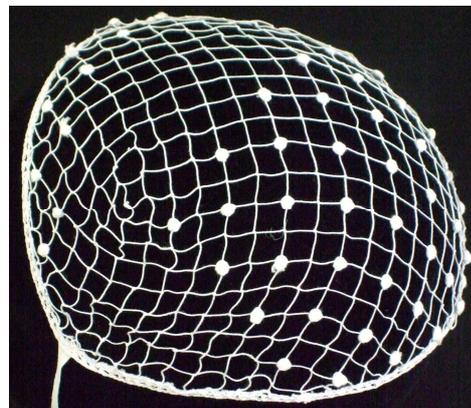


COLLECTAGE (3)

Le filet des deux sous-coiffes suivantes a été réalisé avec une **technique identique à celle utilisée pour de nombreux bonnets des coiffes gallèses**. L'arrondi s'obtient par un changement de direction (*visible ici sur le côté du bonnet*) dans la confection du filet. La méthode est largement expliquée dans le dossier édité pour la coiffe de Questembert-Muzillac.

Les deux bonnets ci-contre à droite et ci-dessous à gauche sont de La Gacilly. Le premier modèle est agrémenté d'une **petite broderie** à l'intersection des mailles du filet et sur les nœuds, en distinguant la visagière du fond par une absence de point.

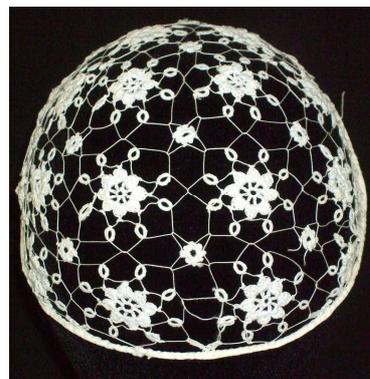
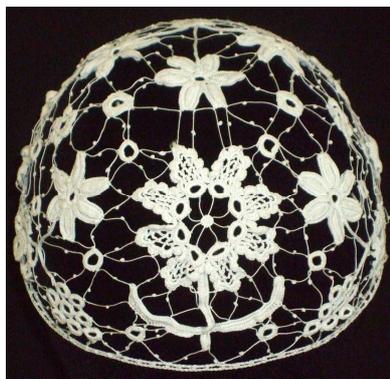
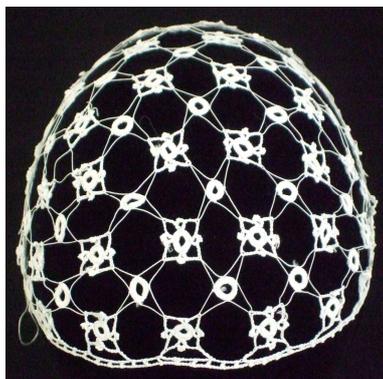


Le deuxième est réalisé en faisant des **petits motifs directement lors de la confection du filet**. Après avoir fait le nœud, on réalise des points (type feston) qui glissent auprès du nœud du filet : ceci explique l'irrégularité des mailles losanges.

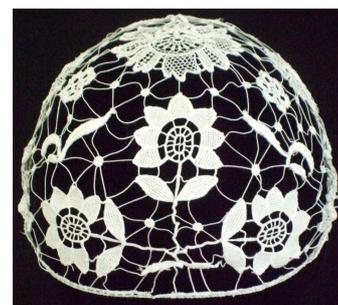
La présentation se poursuit par des bonnets **utilisant la technique du crochet**. Les pièces en crochet sont reliées par un passage de fils et la forme du bonnet est donnée par le liseré en crochet ou par la ganse.

Ceci démontre bien **l'étendue du savoir-faire des personnes de ce pays**.

Le 1^{er} bonnet est de La Gacilly, le 2^{me} noté La Gacilly Rochefort-en-terre et le 3^{me} de St Gravé.



Une autre particularité de La Gacilly, le modèle ci-contre peut inverser sa **présentation suivant les circonstances** et donner l'illusion de deux pièces différentes. Question d'économie ?



A suivre et pour terminer la présentation des pièces confiées et photographiées par Michel Rocher, **quelques pièces en tulle brodé plumetis**.

La 1^{re} avec visagière est de La Gacilly, la 2^{me} toujours avec visagière est de St Gravé, la 3^{me} d'un seul tenant est de Peillac. Sa forme arrondie est assurée par le liseré du bord. La dernière de La Gacilly présente un entre-deux en filet noué.

